

## **Conseil du 28 janvier 2016**

•Après lecture par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte la **motion de soutien aux agriculteurs et** à l'agriculture bretonne. Les élus apportent leur soutien et leur solidarité aux agriculteurs et leurs familles, décident d'amplifier la consommation de produits locaux dans la restauration scolaire et ne cautionnent pas les dégradations de biens publics et privés qui ne peuvent que desservir leur cause.

•

•**La porte d'entrée de l'école publique** doit être changée. Après étude des devis, le Conseil Municipal accepte l'offre faite par SGGGS Grand Ouest pour une porte en aluminium, d'un montant de 2 935,00 € H.T (3 522,00 € TTC).

•**Cimetière** :Claudine MICLO, Adjointe, informe qu'il ne reste plus que 3 emplacements dans le nouveau cimetière.

Elle rappelle également que la création de jardin du souvenir est obligatoire dans les communes de plus de 2 000 habitants.

Le Conseil Municipal décide d'aménager la partie sud du nouveau cimetière pour la création d'emplacements supplémentaires et de créer un jardin du souvenir dans ce même cimetière. L'emplacement reste à définir.

•Roland ARNOLD, Adjoint, présente les rapports de visite établis par l'APAVE pour l'**accessibilité** de chaque bâtiment aux personnes handicapées.

L'enveloppe financière à prévoir pour ces travaux est estimée à environ 54 000 euros.

le Conseil Municipal décide de demander des dérogations pour trois bâtiments : boulodrome, vestiaires de football et ancien presbytère, de réaliser les autres travaux prescrits et s'engage à réaliser les travaux suivants dans un délai de 2 ans : aménagement des sanitaires, marquages au sol et signalétique.

### **•Marché d'assurances – résultat d'appel d'offres**

Loïc REVEL, Adjoint chargé des finances, présente les résultats de l'audit lancé pour les assurances de la commune.

Suite à l'ouverture des plis reçus et à l'analyse des offres, le marché d'assurances est attribué de la manière suivante :

- Lot n° 1 - Dommages aux biens :

GROUPAMA pour un montant de 3 802,80 € (franchise A)

- Lot n°2 - Responsabilités :

GROUPAMA pour un montant de 1 316,37 € (franchise A)

- Lot n° 3 - Flotte véhicules et auto-mission :

SMACL (crédit agricole) pour un montant de 2 622,07 € (franchise A)

- Lot n° 4 - Protection juridique :

SMACL pour un montant de 735,72 €

•Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit l'établissement d'un rapport relatif aux **mutualisations de services** entre les services de l'EPCI et ceux des communes membres dans l'année qui suit le renouvellement de l'assemblée délibérante. Ce rapport comporte un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en oeuvre pendant la durée du mandat. Monsieur le Maire présente ce rapport selon le plan suivant :

- Le processus de mutualisation, cadre réglementaire et méthodologique,
- Un préalable à un processus de mutualisation : l'état des lieux de l'emploi territorial sur le territoire communautaire,
- L'état des lieux des mutualisations existantes,
- Approche prospective et plan d'actions.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de schéma de mutualisation présenté.

•Le Conseil Municipal adopte **les tarifs de location des tables et bancs** présentés par Maxime Leborgne

1) 1 table en polyéthylène avec 2 bancs :  
Particuliers et associations de la commune : 3 €  
Particuliers et associations hors commune : 5 €  
Cauton pour 1 table et 2 bancs : 135 €

2) 1 grande table en bois :  
Associations : Gratuit  
Particuliers de la commune : 3 €  
Particuliers hors commune : 5 €

3) 1 petite table en bois avec 4 chaises :  
Particuliers de la commune : 3 €  
Particuliers hors commune : 5 €

· **Projets d'investissement 2016 :**

- Voirie lotissement Chateaubriand
- Travaux de la rue Julien Coupé
- Travaux de la route du « Jannay »
- Mise aux normes accessibilité des bâtiments
- Aménagement intérieur de la salle 200
- Aménagement intérieur de la salle du Conseil Municipal/mariages
- Travaux de réhabilitation réseau d'assainissement
- Ancien Presbytère
- Sol des tribunes de la salle omnisports
- Aménagement nouveau cimetière et jardin du souvenir